

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Feuilleton du Courrier du Canada. QUEBEC, 8 Sept. 1877—No. 52.

MARTYR D'UN SECRET.

(Suite.)

Le misérable resta comme hébété et ne tenta même pas de se défendre. Il ne demanda point à Fritz-Roy, ou celui-ci le conduisait.

Lié étroitement et tenu en laisse, il marcha.

Le prêtre le conduisit à la porte du juge ; en la reconnaissant, Hugh ne tenta même pas de s'enfuir.

La conviction qu'il était perdu paralysait ses forces déjà diminuées par l'ivresse.

Fritz-Roy heurta brusquement au seuil du magistrat.

En voyant le prêtre, le domestique du magistrat comprit qu'il s'agissait d'une chose grave. Il courut réveiller son maître.

Un quart-d'heure après, M. Davidson était venu rejoindre le criminel et le curé du village.

— Monsieur, dit le prêtre, tout à l'heure... sur la grande route, qu'il suivait en même temps que moi... Hugh Peacock vient de me dire en désignant le champ de Josuah : —

— C'EST ICI QUE J'AI ASSASSINÉ VOTRE FRÈRE ! Ce n'est point le confesseur qui a entendu cet épouvantable aveu, mais l'homme blessé dans ses sentiments les plus chers... le fils dont la mère est morte de désespoir... le frère qui pleure encore son frère aîné...

— Je comprends cette distinction, M. l'abbé Fritz-Roy, et soyez tranquille, j'apprécie votre caractère comme il le mérite... Vous venez d'entendre le curé de ce village, Peacock... vous souvenez-vous des terribles paroles que vous avez prononcées ?

— Le me souviens, balbutia Hugh. — Et vous avouez ?... — J'avoue !

— N'aviez-vous jamais conçu de soupçon, M. Fritz-Roy ?

Le prêtre ne répondit pas. — J'ai avoué mon crime, reprit Peacock, ou me pendra... je vais tout dire... pour quoi ai-je parlé là-bas, proche du champ de Josuah ? Je ne le sais pas... une force m'a poussé... Mais l'abbé Fritz-Roy savait tout, monsieur le juge... le lendemain du crime j'étais allé le lui dire.

— Mais le confesseur seul vous entendait, car vous vous accusiez dans le confessionnal, aux pieds de Dieu, protégé par le secret inviolable de la confession. Ce soir, je vous ai prévenu : j'avais un pressentiment que vous alliez parler et je ne voulais pas, non, je ne voulais pas, quel misérable que vous soyez, surprendre un aveu dont, cette fois, devant le ciel et devant les hommes, j'avais le droit de me faire une arme !

— Monsieur Fritz-Roy, dit le juge en s'inclinant avec un profond respect, il n'est point d'expressions capables de rendre les sentiments d'admiration que m'inspire votre conduite en cette circonstance. Oui, vous avez noblement rempli votre devoir, jusqu'au bout. Le prêtre s'est montré héroïque, à nous de prouver que la justice n'est pas un vain mot.

Hugh était tombé anéanti sur une chaise.

Il ne fit aucune résistance quand on vint le chercher pour le conduire en prison, et tendit ses bras aux fers.

Quant à Fritz-Roy, il entra dans l'église et passa la nuit à prier pour le salut du coupable.

XX

HÉROÏSME.

La nouvelle de l'arrestation de Hugh, la révélation de son crime, se répandit au matin dans le village comme une traînée de poudre. Une des voisines de Bell pénétra chez la vieille femme en poussant des cris d'indignation. Elle venait apprendre à Meggy quel était l'homme dont elle avait failli devenir la femme.

La jeune fille, en écoutant le récit de ce qui s'était passé la veille, pâlit davantage s'il était possible ; puis, s'avançant vers la cheminée, elle jeta dans le feu la robe de soie qu'elle venait de finir.

— Dieu a veillé sur moi ! murmura-t-elle.

Pendant plusieurs jours on ne s'entreint que de cette affaire.

Hugh fut envoyé à la ville pour y passer aux assises, et bien des gens du pays se promirent de faire le voyage pour aller voir pendre.

La conduite admirable de l'abbé Fritz-Roy, le dévouement de Meggy, étaient d'impérissables textes pour les entretiens.

A quelques jours de là, une gran-

de lettre portant un cachet de cire rouge fut remis au pauvre prêtre. Elle était de son évêque.

Le prélat louait l'abbé Fritz-Roy du courage héroïque avec lequel il avait observé les lois canoniques et lui offrait une place de chanoine.

Le prêtre répondit qu'il n'avait fait que son devoir, et pria son évêque de le laisser au milieu de ses pauvres paroissiens.

(à suivre.)

Touchons-nous à la fin du monde ?

Le monde aura une fin. En vain quelques rêveurs ont essayé de soutenir que la matière est éternelle. La vraie science démontre que ce monde n'a pas toujours existé, tout annonce qu'il finira. Une implacable loi de destruction s'applique à tous les êtres créés et ne connaît pas d'exception.

Après avoir vu mourir les générations successives qui l'ont habité, le vieux monde finira par s'abîmer lui-même dans la suprême catastrophe. Ainsi l'atteste une tradition universelle et constante : Les livres Sibyllins disent : "Toute la terre sera en feu et tous les hommes périront... tout sera poussière et fumée (1)." C'est dans ces livres qu'Ovide puise la même croyance : "Jupiter se souvint, dit-il, qu'il était dans les destins qu'il arriverait un jour que la mer, la terre et les astres du ciel seraient en feu, et que la masse du monde périrait dans cet embrasement (2)." Sophocle parle aussi de ce jour "où l'éther déchainera les tourbillons de feu... ou tout sera consumé." Cinq siècles avant Jésus-Christ, Héraclite dit : "Le monde a été fait de feu, et il doit de nouveau se résoudre en feu."

Lucain donne le même témoignage ainsi que Lucrèce (3). Cicéron constate cette croyance dans l'école des stoïciens (4). Enfin Sénèque écrit à son tour qu'une destruction universelle attend l'humanité.

Il est inutile d'ombrager ici des passages des auteurs juifs et chrétiens, qui rendent témoignage de cette vérité. Elle fait un des principaux articles de leur croyance et de la nôtre.

Mais si nous savons, à n'en pas douter, que le monde finira, pouvons-nous assigner une époque à cet événement redoutable ? Pouvons-nous du moins lever un coin du voile qui dérober à nos regards ce grand mystère ?

Assurément, l'éternelle Sagesse a voulu cacher aux hommes "le jour et l'heure," mais elle a décrété en même temps que des signes éclatants les avertiraient "des douleurs." Lorsque ces choses commenceront à s'accomplir, dit-elle à ses justes, relevez la tête, car votre délivrance approche (5). Donc, si les divines Ecritures appellent aussi "heureux" ceux qui sauront reconnaître les signes qui doivent annoncer les derniers temps, de quel empressement ne devons-nous pas user pour en connaître la venue ? A ceux qui se scandaliseraient mal à propos de nos recherches, nous répondrions avec le grand Joseph de Maistre (6) : "Quel mal y a-t-il à creuser ces abîmes de la grâce et de la bonté divine, comme on creuse la terre pour en retirer de l'or ou des diamants ?"

Plus que jamais nous devons nous occuper de ces hautes spéculations, car il faut nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée, et qui doit frapper tous les observateurs. Il n'y a plus assez de religion sur la terre ; le genre humain ne peut demeurer dans cet état. Des oracles redoutables annoncent d'ailleurs que les temps sont arrivés... Comment mépriserions-nous cette grande persuasion, et de quel droit "condamnerions-nous les hommes qui, avertis par des signes, se livrent à de saintes recherches ?"

Le comte de Maistre dit que "les temps sont arrivés..." Il parle "d'oracles redoutables et de signes divins." Suivons, pour notre démonstration, le plan que nous trace lui-même cet illustre voyant.

Les temps sont arrivés... On lit dans le *Thalmut* que le monde durera six mille ans, et qu'il sera détruit dans un ; ce que plusieurs rabbins expliquent d'un septième millénaire durant lequel le monde retombera dans le chaos. Cette opinion est assez généralement adoptée ; plusieurs

Pères l'ont appuyée, entre autres saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Irénée, saint Hilaire, saint Gaudence de Bresse, saint Justin le martyr, Raban-Maur et un grand nombre d'autres auteurs cités par Cornélius à *Lapide*, dans son traité sur l'Apocalypse.

Cornélius à *Lapide* soutient que ce sentiment est très-probable, pourvu toutefois qu'on ne prenne pas les six mille ans dans une précision rigoureuse et mathématique ; mais simplement dans une acception morale ; en sorte que le monde ne passera pas le 7e millénaire et n'ira guère au delà du 6e. Bellarmin, Gênerard, Feu-Ardent paraissent aussi favorables à cette opinion.

Si l'on se range à l'avis de tant de grands esprits que nous venons de citer, l'on ne peut nier que la fin du monde soit prochaine. C'est d'ailleurs ce que confirment "tant d'oracles redoutables". Sainte Hildegarde s'écriait : "Maintenant le monde se trouve au septième âge, qui sera suivi des derniers jours... O hommes, préparez-vous au jugement ! (7)"

La sœur de la Nativité (8), faisait cette révélation : "Jésus-Christ m'apparut du sommet d'une éminence, me montrant un beau soleil attaché à un point de l'horizon ; il me dit d'un air triste : "La figure du monde passe, et le jour de mon dernier avènement approche. Quand le soleil est à son couchant, poursuit-il, on dit que le jour s'en va et que la nuit vient... Tous les siècles sont un jour devant moi, juge donc de la durée que doit avoir encore le monde, par l'espace qui reste encore au soleil à parcourir."

"Je considérai attentivement, et jugeai qu'il ne restait au plus qu'environ deux heures de hauteur au soleil... Je compris par là que le monde n'a plus environ que deux siècles de durée..."

"N'oubliez pas, dit ailleurs Notre-Seigneur, qu'il ne faut plus parler de mille ans pour le monde, il n'y a plus que quelques siècles en petit nombre de durée..."

A ces révélations, on va peut-être contester l'authenticité, vient s'ajouter le concert unanime d'hommes éminents dont nous ne ferons que citer, en passant, quelques paroles bien dignes de fixer notre attention : Le vénérable Holzauser, mort il y a deux siècles, écrit dans un commentaire sur l'Apocalypse que l'antechrist naîtrait en 1855 et que le monde ne verrait pas la fin du siècle. C'est aussi la pensée de M. Lachèze, avocat à la cour de Paris : commentant l'Apocalypse, il dit que le monde n'ira pas au delà de 1909.

Le P. de Beauregard, en 1776, et Mgr de Boulogne, en 1779, disaient : "Les temps annoncés par l'Évangile seraient-ils venus ? Toucherions-nous à cette heure fatale où le choc des opinions doit précéder le choc des éléments ?..."

Écoutez le comte de Maistre : "Il n'y a peut-être pas un homme religieux en Europe [je parle de la classe instruite] qui n'attende dans ce moment quelque chose d'extraordinaire." Prêchant aux Missions étrangères, en 1685, Fénelon s'était écrié : "O Dieu, que vois-je ? O sommes-nous ? Le jour de la ruine est proche et les temps se hâtent d'arriver !..."

S'adressant aux rédacteurs de la *Revue européenne*, en 1831, Chateaubriand disait : "Aujourd'hui le christianisme se replie, quitte peu à peu la foule, rentre dans les églises, d'où il descendra dans les catacombes..." Discourant sur l'état de l'Europe, Donoso Cortés s'exprimait ainsi : "Qu'on ne dise pas que nous sommes loin de la fin ; qui pourrait d'ailleurs le dire et qui le sait ?... Le dernier jour voisin de l'éternité, celui-là seul le connaît et le sait qui est éternel. Excepté lui, tous l'ignorent au ciel et sur la terre. Cependant, il ne serait pas prudent d'oublier que, depuis 6,000 ans déjà, le genre humain chemine par le monde, que son front, souillé de sueur et de poussière, est couvert de cheveux blancs ; que cette période de 6,000 ans est une période biblique redoutable ; que saint Vincent Ferrier passa pour l'ange de l'Apocalypse, que les plus grandes apostasies ont été commises en Europe, que la lumière évangélique a pénétré dans les régions les plus éloignées ; que, sans aucun doute, des prophéties qui annoncent la fin, beaucoup sont déjà accomplies et que les autres s'accomplissent."

Lamennais écrivait au comte de Maistre en 1821 : "Il me semble que tout se prépare. Exposition du dogme catholique

(7) *Les Voies prophétiques*, par M. l'abbé Curacoue, t. II, p. 29.

(8) *Vie et révélations de la Sœur de la Nativité*, t. II, p. 250.

(1) Orac. Sibyll. L. IV, v. 171.

(2) *V. Annales de Philosophie chrétienne* Vie série, t. I, Avril 1870.

(3) *Bible de Venise*, t. 23, p. 473. *Dissertation sur la fin du monde*.

(4) *De Nat. deorum*.

(5) *Luc*, XXI, 28.

(6) *Opera*, passim.

pour la grande et dernière catastrophe..."

M. de Genoude signalait, dans son (chap. XIV) : "... les signes précurseurs des derniers temps... les nations commençant à se réunir pour paraître devant le juge des vivants et des morts..."

Kanke, dans son *Histoire de la Papauté*, voit arriver le temps où l'ennemi du Christ, prédit par les Ecritures, fondera sans peine son empire sur des races sans foi qui ne seront que trop portées à le suivre dans ses "agressions contre l'Eglise."

M. de Haller, en 1821, annonçait à sa famille son retour à la foi catholique et lui disait : "N'en doutez pas, nous vivons dans une des plus grandes crises du monde, et des événements incroyables vont se préparer... Une espèce de jugement général s'approche, et qui sait si ce n'est pas le dernier ?"

"L'on dirait, écrivait M. Nette-ment à madame la comtesse de Mar-nes, l'on dirait que nous approchons de ces terribles jours prédits par l'Apocalypse..."

Terminons ces citations déjà trop longues par les paroles mêmes des Pontifes suprêmes de l'Eglise : dans son bref *Ecclesiam*, de 13 septembre 1821, le pape Grégoire XVI prononce ces graves vérités :

Nous pouvons dire avec vérité que c'est maintenant l'heure de la puissance des ténèbres pour cribler comme le blé les fils de l'élection. Oui, la terre est dans le deuil et périt, infectée qu'elle est par la corruption de ses habitants, parce qu'ils ont violé les lois, changé les ordonnances du Seigneur, rompu son alliance éternelle..."

Enfin, Pie IX, s'adressant aux pèlerins espagnols, le 16 octobre 1876, leur dit que : "les efforts des bons sont inspirés de Dieu, afin de fortifier les fidèles pour la grande lutte. De tels avertissements sont de nature à tirer de leur assoupissement tous ceux qui s'endorment bercés par ces grands mots de perfection, progrès modernes, régénération sociale, bon gouvernement..."

Mais nous voulons aller au-devant d'une objection qu'on ne manquerait pas de nous faire, et nous convenons qu'à toutes les époques tourmentées de l'histoire du genre humain, on a cru plus ou moins à l'approche de la crise suprême. Aussi importe-t-il de bien examiner si les signes divins dont parle le comte de Maistre ont un caractère de généralité, de gravité, qui nous permette de leur appliquer ce que la sainte Ecriture nous dit des signes précurseurs de la fin du monde. Un docteur en théologie de la Faculté du collège romain, M. l'abbé Maglia, déclare que "des signes manifestes et nombreux revelent l'approche de la fin des temps..." (9)

La *Civiltà cattolica* du commencement de 1863 a publié des articles où elle s'attache à faire ressortir des symptômes avant-coureurs des derniers jours. Il est impossible, en effet, de ne pas se demander, en présence de la dissolution générale, si nous ne sommes pas prédestinés à voir la réalisation de cette prédiction de Jésus-Christ, qui annonce que l'esprit divin convaincra le monde touchant le péché, la justice et le jugement. Déjà le monde, fondé sur l'égoïsme, la sensualité et l'orgueil, cette triple négation du sacrifice, se dissout jusque dans ses éléments les plus intimes et ne se soutient plus que par la force. Au fond, la société n'existe plus que de nom. Sa dernière heure a sonné.

"La révolution, après avoir ruiné l'édifice social, lève audacieusement le masque et déploie son étendard contre la religion, la famille et la propriété. Par les mille voix d'une presse éhontée, les doctrines les plus subversives répandent librement leur poison. On proclame un droit nouveau, renversement des maximes de l'Évangile et de tous les principes de la justice. La religion est bannie de toutes les institutions, des lois, des mœurs, et trouve à peine un refuge dans le silence du sanctuaire et au sein de quelques familles privilégiées. L'athéisme s'affiche effrontément dans les enfoncements civils. Plus de cinq millions de spirites ronouillent en Europe les mystères du paganisme antique."

La franc-maçonnerie couvre le monde de ses adeptes et se prépare à organiser pour l'attaque une démocratie sauvage, plus redoutable que les barbares compagnons d'Attila. Des fléaux inconnus à nos pères exercent leurs ravages. Des guerres sanglantes désolent la terre.

(9) *Essai sur le Livre de Job et sur les prophéties relatives aux derniers temps*, t. I, p. 77.

(à suivre.)

Grandé Loterie du Sacre-Cœur

CETTE Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, les Cours Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacre-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Dumet, de L. A. Jetté, M. P. P., A. R. Hubert, Prototaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Laroque, sr., C. Rodier, Pierre L'Espérance et de Michel Stewart, Ecrs., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

Table listing lottery prizes: 1 Bourse en Or de \$10,000.00, 1 do do 2,000.00, 1 do do 1,000.00, 1 do do 500.00, 5 do do 100.00, 5 do do 50.00, 25 do do 10.00, 500 lots à bâtir, valeur moyenne 500.00, 50 chasubles de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or 24.00, 20 ciboires 20.00, 42 calices 18.00, 8 encensoirs 6.00, 12 ostensoirs 32.00, 12 autres de brustes 6.00, 12 garnitures d'autel 30.00, 290 objets 3.00, 1000 do 2.00, 2000 do 1.00, 1 bénitier 4.00. Total: \$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant. Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction ; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochu, Ecr., Directeur Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacre-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Prix du Billet : \$1.00. Toute communication par maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant : Le lieu et le jour du tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain. F. X. COCHU, No. 256, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 1er Septembre 1876.

NOUVEL ETABLISSEMENT

—DE—

Bijouterie et d'Horlogerie.

LE Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un établissement au

No. 241, rue St. Paul, en face du Marché du Palais, et No. 158, rue St. Jean, en dehors,

QUEBEC.

L'assortiment varié et considérable qu'il vient justement de recevoir et consistant en : MONNAIES en Or, Argent et Cheveux. EPINGLETTES de toutes sortes pour Dames et Messieurs. BRACELETS, COLLIÈRES, LOQUETS pour Dames. JONCS unis et gravés, Jons de toutes sortes. PENDANTS-D'OREILLES dans les goûts les plus variés. BOUTONS DE CHEMISES en Or et en Pierre, nouveau genre. HORLOGES unies et de fantaisie, derniers patrons. Ayant été acheté au comptant lui a valu une diminution de 20 par cent sur les prix ordinaires, ce qui le met en état de pouvoir l'offrir au public à des prix défiant toute compétition.

Le Soussigné tenant établissement depuis 15 ans se croit en état de pouvoir offrir au public toutes les garanties désirables pour l'exécution de toute ouvrage, soit pour faire ou réparer toute espèce de CHRONOMÈTRES, MONTRES, HORLOGES, BIJOUX, etc., etc.

JOSEPH DONATI, HORLOGER ET BIJOUXIER. Québec, 23 août 1876.

J. B. LALIBERTE.

CHAPEAUX NOUVEAUX

A L'ENSEIGNE DE LOIGNAL !

124 & 126 Rue St. Joseph Saint-Roch.



La plus grande importation de chapeaux qui a jamais été faite à Québec. Au delà de GEN GAISSES ont été reçues par les derniers steamers, par la voie de Portland, venant des premières manufactures françaises, anglaises et américaines.

Il offre en vente l'assortiment le plus complet et le plus varié de Chapeaux pour la saison du Printemps et de l'Été, consistant en Chapeaux de Satin, Chapeaux de Futre et de Paille, Bonnets Ecossais (Scotch Cap), Capots cirés, dans ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable.

Il informe spécialement l'attention sur de nouveaux Chapeaux Français extrêmement légers. Il informe également qu'il a reçu de Paris, un CONFORMATEUR, expressément pour les personnes qui ont des difficultés à porter les chapeaux durs. Les chapeaux durs seront mis conformé à la tête sous quelques minutes.

AVIS AUX MEMBRES DU CLERGÉ. M. J. B. LALIBERTE s'est assuré les services d'un chapelier français venant d'une des meilleures manufactures de Paris pour la confection des CHAPEAUX DE SOIE, et tout ordre spécial laissé à son établissement sera exécuté sous le plus court délai.

On trouvera toujours à son établissement, toute espèce de Chapeaux de Soie, Futre, Paille blanche et Paille noire ; CAPOTS CIRÉS faits expressément pour les messieurs du clergé.

J. B. Laliberte, MANCHONNIER ET CHAPELLIER, Enseigne de l'Original, Nos. 124 et 126, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 31 Mai 1876-1876.

Québec, 2 Avril 1877.

CANADA. QUÉBEC. 8 Septembre 1877

Nous trouvons étrange l'appréciation que la Minerve d'hier fait des partis politiques qui se disputent le pouvoir en ce pays.

Le shérif de Montréal.

Nous sommes en position d'apprendre à nos lecteurs que l'hon. M. P. J. O. Chauveau, ancien premier-ministre de la province de Québec, et un des chefs les plus distingués du parti conservateur, a été nommé shérif de Montréal.

C'est une nomination qui fait honneur à l'administration DeBoucherville.

Le parti conservateur vient de s'acquitter de la dette que le pays avait contractée envers un citoyen distingué, et dont toute la carrière a été laborieusement remplie pour le progrès, l'avancement et le bien-être de ses compatriotes.

L'opinion publique accueillera avec applaudissement cette nomination.

Fabrique de Sucre de betteraves.

A la demande de nombre de personnes qui s'intéressent à l'établissement de l'industrie sucrière dans les environs de Québec, M. Ed. A. Barnard, Directeur de l'Agriculture, annoncera, demain, après la grande messe à Beauport, et après les vêpres à l'ancienne Lorette, des détails sur cette question importante qui semble toucher à sa solution.

L'influence indue.

Nous publions aujourd'hui la correspondance échangée entre Mgr. Rogers et M. Turgeon, au sujet de la contestation électorale de Gloucester, afin de mettre bien au courant de cette affaire toutes les personnes qui s'occupent de l'importante question de l'intervention du prêtre dans la politique.

To the Editor of the Freeman;— Dear Sir,—My attention has been called to a statement which, under various modifications, has recently appeared in several of the newspapers of New Brunswick, Québec and Ontario, to the effect that Mr. Turgeon, the defeated candidate in the County of Gloucester, N. B., in my Diocese, had applied to me for permission to take legal proceedings against the validity of his opponent's election, on the ground of the undue influence of some of my clergy, and that after consulting with His Excellency the Apostolic Delegate I refused to grant to Mr. Turgeon the permission sought.

The statement is not accurate, and as it implies several misrepresentations reflecting on my priests, who are thus charged with the injustice of undue influence, and myself, to whom the wrong of forbidding Mr. Turgeon to seek his just civil rights in the civil courts is attributed, I submit the following letters containing the whole case for the information of all who take an interest in it.

I beg to premise that on the 30th of last July I received a letter from His Excellency the Apostolic Delegate intimating that a gentleman from my Diocese, Mr. Turgeon, had called upon him to complain of some of my priests on account to their action against him [Mr. T.] in the recent election contest, and that he [His Excellency] told him to draw up a statement of the facts complained of, and also that he should apply to his own bishop, in whose diocese the alleged wrong had been committed.

No such statement was presented to me by Mr. Turgeon; no complaint formulated; no permission to take legal proceedings was asked by him, nor refused by me. But another somewhat abusive question of speculative theology was submitted, whose solution would depend on the de facto relations between Church and State, which are very different with us from what they are in the Province of Québec, so that the ordinances of the Bishops for that province could not always, even by analogy, be made to apply to our state of affairs here.

I may also mention that after waiting some weeks in vain for Mr. Turgeon's definite complaint, and seeing in the newspapers repeated allusions to his determination to seek redress for the alleged wrongs done him by my clergy, I made a visit, in person, to several of the priests in Gloucester and inquired if there was in reality any shadow of foundation for the injurious charges implied in these new items so industriously set afloat in the Province of Québec and New Brunswick. I was informed there was not—that while nearly all the clergy preferred the ability, integrity and prestige of Mr. Anglin, they carefully avoided any wrong to Mr. Turgeon, any undue interference with the full and just liberty which all should enjoy to vote as they might conscientiously prefer according to the explanations in my Pastoral Letter on the subject of civil elections.

I beg to remain, Dear Sir, Yours, faithfully, &c., James Rogers, Bishop of Chatham.

A Sa Grandeur Mgr James Rogers, D. D., Evêque de Chatham;— Monsieur, J'ai l'honneur de vous demander si, d'après les doctrines de l'Eglise, j'ai le droit de contester l'élection de l'hon. T. W. Anglin, en me plaignant devant la cour civile de l'influence indue du Clergé Catholique Romain.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que je sollicite votre opinion sur la question de droit exclusivement—Son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr. Conroy, auquel je me suis adressé, m'a ordonné de demander votre jugement sur cette question de droit, attendu que Votre Grandeur est mon Evêque diocésain.

Je sollicite la faveur d'une réponse immédiate, qui devient nécessaire par le fait que le temps fixé par la loi pour adopter des procédés légaux doit expirer dans quelques jours.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, De Votre Grandeur, le très-humble serviteur.

(signé) ONESPHORE TURGEON, Petit Rocher, comté Gloucester, N. B. Québec 27 juillet 1877.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que je sollicite votre opinion sur la question de droit exclusivement—Son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr. Conroy, auquel je me suis adressé, m'a ordonné de demander votre jugement sur cette question de droit, attendu que Votre Grandeur est mon Evêque diocésain.

Je sollicite la faveur d'une réponse immédiate, qui devient nécessaire par le fait que le temps fixé par la loi pour adopter des procédés légaux doit expirer dans quelques jours.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, De Votre Grandeur, le très-humble serviteur.

(signé) ONESPHORE TURGEON, Petit Rocher, comté Gloucester, N. B. Québec 27 juillet 1877.

Chatham, N. B., July 30, 1877. O. Turgeon, Esq., &c., &c., &c.

Dear Sir: In reply to your letter dated Québec, July 27, 1877, received here by me this day, ask in: "Whether by the doctrines of the Church, you have the right to contest the election of the Hon. T. W. Anglin, by complaining before the Civil Court on the ground of the undue influence of the Roman Catholic Clergy?" I beg to state, that the relations between Church and State in the Provinces of Canada outside of that of Québec being practically different from what they are in purely Catholic countries, the precise application of the disciplinary principles of Canon Law to the question about which you write, becomes somewhat doubtful, so far as the circumstances of the case deviate from those contemplated by the Canons of the Church, which forbid that clerical matters be brought before the Civil Tribunals.

So, that if you ask me as to the abstract right you may have of recurring to the Civil Tribunals respecting a wrong, real or imaginary, committed against you by a cleric, I could not define with certainty how far such right might exist or be limited, without having before me all the circumstances of the case complained of. You will perceive the doubt is not as to what is the Canon Law on the subject, but its application to the particular case.

Practically, however, we endeavor to avoid the difficulty of such cases by enacting such local canons (either in Provincial Councils, which, before promulgation, must be submitted to the Apostolic See for examination and correction or by Diocesan or Episcopal Synodical Tribunaux unnecessary.

That the Decrees of the Provincial Council held at Halifax in September 1857 and at which were present all the Bishops of the Ecclesiastical Province of Halifax, namely, those of Nova Scotia, Prince Edward Island and New-Brunswick—those decrees having been first sent to the Apostolic See for examination and correction, were promulgated in the various dioceses of the Ecclesiastical Province and are no as far as they go, our local Canon Law.

One of these decrees entitled: "De Veta et honestate clericorum," has the following article: "15. Districte vetamus ne quis sacerdos aliquem publice in Ecclesia denuntiet vel nominatim declaret excommunicatum sine expressa licentia ordinarii opprobria et convicia nunquam ad altare proferantur, et quando peccata corripienda sunt, erga peccatorem caritatis ordo servetur."

"15. We strictly forbid that any priest publicly denounces any one in the Church, or declare him, by name, excommunicated without the express licence of the Ordinary—Opprobria and abusive language must never be uttered from the altar, and when sins are to be corrected the order of charity towards the sinner should be observed."

This provides against unjust and undue denunciations in the church or from the altar or pulpit. If a priest be proven guilty of violating the ordinance, it is the Bishop's duty to enforce discipline, by correcting the delinquent or by causing him to make reparation of the wrong done, as far as it is necessary and useful.

Previous to the recent election in Gloucester, in order to promote fair play and justice, peace and good will to all parties, I published a Pastoral letter of instructions to my flock, on civil elections, hoping that peace and general satisfaction would be the result.

These two documents—the Decree of the Council of the whole Ecclesiastical Province and the pastoral letter of the Ordinary of the Diocese—expound the disciplinary and moral doctrine of the church as applicable to your case in the Diocese of Chatham. If any violation of the church's teachings contained therein happened to the injury of either candidate on the occasion of the late election, I should much regret it. It was to prevent such that I put the plain teaching of the church so prominently before our people previous to the election.

But no such violation has been proven before me as yet. If any of the clergy in the exercise of their own rights and duties, and without wounding any other right, expressed their preference for any candidate rather than the other, and so voted for the candidate of their choice, no blame can attach to them; for that in just what is expected of every intelligent elector. To desire that the action of clergymen, as well as other good citizens, be restrained within just limits is one thing. To seek to muzzle

the clergy or deprive them of the right to exercise their intelligence and their civil liberty of choosing him whom they deem the best candidate, is another. In the late election I understand that some of the clergymen voted for you. If others preferred your opponent as an able and better legislator why should they be blamed? Is not liberty of choice the very essence of the elective principle in the representative departments of our constitution?

I beg to remain, Dear Sir, Your humble servant in J. C. JAMES ROGERS, Bishop of Chatham.

Le journal d'Agriculture.

Nous accusons réception du Journal d'Agriculture, organe officiel du conseil d'agriculture de la province de Québec.

Cette excellente publication a pour rédacteur en chef M. E. A. Barnard, écrivain bien connu et dont les Canadiens ont eu occasion d'admirer le talent, dans les causeries agricoles qu'il a données dans les différentes parties du pays.

En appel.

David Bell, Appelant.

La Corporation de la Cité de Québec, Intimée.

Action portée de la part de l'appelant pour faire démolir un pont qui a coûté à la Cité au delà de \$36,000 et par cette dernière érigé sur la Petite-Rivière St. Charles, cette action vient d'être renvoyée avec dépens.

L. G. Baillargé, C. R. pour l'intimée. C. G. Holt, C. R. Conseil. C. B. Langlois, pour l'appelant. J. G. Bossé, C. R. Conseil.

INFORMATIONS.

Ottawa, 6 septembre.

L'hon. R. W. Scott est arrivé en cette ville après-midi.

M. Robert Stewart, entrepreneur, est mort subitement ce matin.

Le pique-nique de l'union Catholique Irlandaise a été un grand succès. Les délégués de Montréal ont été reçus par une grande procession et un corps de musique. Les délégués étaient MM. Capt. Kirwan, du True Witness, J. E. McEvee, M. Brennan, Thomas Sullivan, Michael Ryland, S. G. Gleason, M. Carroll, M. Feron, John Dillon, Edmond Coyle, Frank Scanlon, James Goodie, M. Eogarty et J. Harrington. Le Capt. Kirwan a prononcé un discours à l'hôtel. Il félicita les citoyens d'Ottawa sur l'alliance qui existe entre les Irlandais Canadiens.

Environ deux mille personnes se sont rendues sur le terrain de l'Exposition pour assister aux courses à pied. Les prix ont été remportés par Woods et Gaul.

Le Capt. Kirwan a prononcé un discours à une assemblée monstre qui sera tenue demain soir.

M. McIntyre, avocat de cette ville, vient d'épouser, à Lancaster, Mlle. Helen McDonald, nièce du lieutenant-gouverneur McDonald.

Le News de St-Jean, N.-B., le Herald et le Chronicle d'Halifax recommandent à notre gouvernement de s'occuper d'obtenir dans les ports français les mêmes privilèges dont ont joui les navires armés depuis 1860 jusqu'à présent.

De plus, le Chronicle, libéral, et le Herald, conservateur, s'accordent à dire que M. P. Fortin, député de Gaspé et ex-président de l'Assemblée législative de Québec, est l'homme que le gouvernement devrait choisir pour défendre les intérêts canadiens dans la commission anglo-française sur le point de se réunir à Paris, pour discuter le projet d'un nouveau traité commercial entre la France et l'Angleterre. M. Fortin possède en effet des aptitudes et de connaissance spéciales qui le qualifient parfaitement pour remplir une telle mission.—(N. M.)

Londres, 6—Un montant de cent mille louis en or a été retiré de la Banque d'Angleterre, hier, pour être expédié à New-York.

Nous apprenons que le Rév. M. J. E. Martin, curé de St-Agapit, est nommé curé de la nouvelle paroisse de St-David de l'Aube Rivière.

Le révérend M. Jules Mailley, qui a passé une année en France pour raison de santé, est nommé curé de St-Agapit.

La guerre Russo-turque.

Les échecs subis par les Russes au début de la guerre ont surpris leurs adversaires comme leurs amis, et déjà beaucoup de nos journalistes, peu favorables à la Russie, se flattent de la victoire définitive des Turcs.

C'est une illusion; il est même douteux que les premiers succès des Turcs leur profitent; et peut-être eût-il été à souhaiter pour leur empire qu'il eût subi promptement une défaite décisive; en ce cas, l'Angleterre et l'Autriche se seraient empressées d'offrir leur médiation, qui eût été probablement acceptée; et la paix eût été conclue avant que toutes les ressources de la Turquie eussent été épuisées, et avant que les peuples grecs et slaves de l'Europe orientale eussent pris part à la lutte.

Il est à craindre maintenant qu'elle s'étende et qu'il soit plus difficile à l'Angleterre et à l'Autriche de prolonger l'existence de l'empire ottoman.

Les revers peu importants que les

Russes ont éprouvés proviennent de trois causes: ils ont attaqué avant d'avoir concentré la moitié de leurs forces; ils ont manqué aux principes essentiels de la tactique; ils ont trop méprisé l'ennemi.

L'empire moscovite est si vaste que, malgré le secours de ses chemins de fer, la rapide concentration de ses armées est impossible. Sur le papier, elles dépassent 1,600,000 hommes, si l'on compte les réserves; mais elles atteignent à peine un effectif disponible de 800,000 combattants, et il est douteux que la Russie, avec une population de 80 millions d'âmes, puisse mettre maintenant en ligne, hors de ses frontières, plus de 600,000 soldats; c'est encore le double des forces dont elle disposait il y a trente ans.

Telle qu'elle est, et, quoique sa mousqueterie soit imparfaite, cette armée est plus que suffisante pour écraser la Turquie; mais l'état-major russe s'est trompé en croyant qu'il suffisait de 250,000 hommes pour disperser les troupes turques, et qu'il fallait seulement avancer le plus vite possible.

Le premier principe de l'art de la guerre, celui sur lequel insiste le plus Napoléon Ier dans ses écrits, c'est qu'il faut agir par des masses capables de remporter des avantages décisifs. Si les Russes s'étaient conformés à cette règle essentielle, ils se seraient avancés sur Erzeroum en une seule armée de 80,000 hommes, et ils eussent franchi le Danube en deux armées, assez seules éloignées l'une de l'autre pour se prêter appui.

La Moldo-Valachie offrait une base d'attaque, dans laquelle on pouvait réunir assez des ressources pour ravitailler ces masses. Les Russes, au contraire, se sont séparés en trois divisions isolées, dans leur pointe en Arménie, et ils se sont fractionnés en quatre petits corps dans la Turquie d'Europe; c'était offrir la partie trop belle à l'ennemi.

Les Russes semblent avoir oublié, en outre, que, si les Turcs ont toujours été battus en plaine, depuis un siècle, ils ont toujours opposé une résistance désespérée dans les villes fortes et dans les positions retranchées. Avec une confiance téméraire, ils ont assailli, inférieurs ou à peine égaux en nombre, les meilleures troupes musulmanes, dans des retranchements; ces troupes bien armées de fusils à tir rapide, et soutenues par une bonne artillerie, ont infligé des pertes cruelles aux assaillants.

Après ces épreuves, les Russes reviendront à la charge, aussi résolus, plus nombreux, plus prudents; ils se feront soutenir par les Gréco-Slaves, leurs alliés, et la tentent ils ont tout leurs réserves et attaqueront avec 600,000 hommes; les Turcs, harcelés de toutes parts, ne pourront jamais leur opposer 300,000 vrais soldats; l'issue du combat ne peut être douteuse, si la Porte n'est pas soutenue par l'Angleterre et par l'Autriche.

Mais il est évident que l'Allemagne retient cette dernière puissance dans l'immobilité. Personne n'ignore les relations intimes qui existent entre les empereurs Guillaume et Alexandre II. La Prusse a un immense intérêt à rester adossée à la Russie et sûre de son alliance vis-à-vis des Français et des Autrichiens; c'est la condition capitale de sécurité pour les Hohenzollern. Jusqu'à présent les liens de famille, l'affinité d'origine germanique, la conformité de vues et de tendances politiques, la haine commune contre le catholicisme, ont étroitement uni les deux dynasties depuis la Révolution française.

L'Autriche ne peut renouer, même avec l'appui anglais, si la Prusse la retient: les 60,000 soldats de l'Angleterre feraient pauvre figure vis-à-vis du million de soldats que l'empereur d'Allemagne pourrait jeter sur l'Autriche.

La France étant forcément neutre et isolée par sa république, la Russie a pleine liberté d'action en Orient et en Turquie, à condition qu'elle ne veuille pas prendre Constantinople, la Syrie, l'Égypte et détruire l'empire ottoman.

Le czar est trop prudent pour avoir actuellement ces projets. Il est à présumer que toute son ambition consiste à affranchir complètement la Roumanie, la Serbie, et à faire organiser des gouvernements chrétiens en Bulgarie et en Bosnie; peut-être même ces provinces resteraient-elles tributaires de la Turquie. Si, toutefois, la Serbie et la Grèce participent au combat, elles recevront peut-être comme le Monténégro, quelque agrandissement. Les Russes n'exigeraient probablement qu'une mince extension territoriale.

Si la paix se conclut sur ces bases, après une ou deux campagnes, la Russie aura toutefois obtenu un grand résultat: elle aura créé, autour de Constantinople, une confédération de petits Etats gréco-slaves, soumis à son patronage et à sa direction. Quand les Russes jugeront le moment décisif venu, cette meute de limiers ardents se précipitera sur la bête cerchée et acculée dans son repaire, et l'empire slave d'Orient sera fait.

Ce n'est pas sans tristesse que nous

prévoyons ce dénoûment. Un Etat musulman ne peut nous inspirer par lui-même aucune sympathie, surtout quand il est livré, comme la Turquie, à des agents fanatiques et corrompus, qui pressurent, volent, massacrent ou laissent massacrer les populations chrétiennes. Mais nous ne pouvons méconnaître que l'autocratie schismatique russe est l'ennemi implacable du catholicisme, et que, partout où elle règne, l'Eglise catholique est persécutée ou anéantie.

Il est donc déplorable que l'état où en est réduite la France ait mis les puissances catholiques dans l'impossibilité d'empêcher la guerre, comme elles auraient pu faire avec le concours de l'Angleterre. Si nous avions conservé la haute situation que nous possédions autrefois, les intérêts du christianisme et de l'humanité eussent pu être sauvegardés, dans l'Europe orientale, soit par la diplomatie, soit par une intervention commune; et le chef des Gréco-Slaves n'eût pas pris une influence presque absolue dans cette nouvelle phase très-grave de la question d'Orient.

G. DE LA TOUR.

Nouvelles de la guerre.

LA POSITION DE MEHEMET-ALI. Londres, 6 septembre.—Le Times publie la dépêche suivante de Vienne: "Les Russes ont abandonné la ligne du haut Lom et ont retiré leur aile droite qui était à Popskoï pour l'établir sur une ligne où ils peuvent communiquer avec les troupes qui gardent le chemin d'Osman-Bazar. Mehemet-Ali a ainsi remporté un succès stratégique incontestable par sa victoire de Karasan. Tout dépend maintenant de la manière dont il la mettra à profit."

LA POSITION D'OSMAN PACHA. Londres, 6 septembre.—La victoire des Russes à Lovatz place Osman Pacha dans la position critique d'être menacé sur deux flancs. Une défaite à Plevna ou une tentative de retraite peut aboutir à la destruction de son armée, à moins que les Russes ne soient forcés de prendre des troupes de ce côté pour faire face à Mehemet-Ali du côté de Rangrad. Les mouvements de Mehemet-Ali semblent mettre l'armée du czarévitch dans une position semblable à celle d'Osman Pacha.

RETRAITE DES RUSSUS SUR LE LOM. Le correspondant du Daily News, télégraphiste de Gagova, à la date du 1er septembre, montre que les Turcs, par suite de leur victoire de Karasan, ont occupé une grande montagne formant la clef de la position de Rasgrad et commandant à peu près le Lom et le Karl-Lom et les positions russes d'Obaka et de Gagova. Le correspondant dit: En se tenant seulement sur la défensive, le czarévitch n'aurait guère de peine à protéger sa ligne actuelle à l'exception peut-être de la position de Gagova. D'un autre côté, les Turcs ont beaucoup trop forts pour rester inactifs devant un ennemi inférieur en nombre, et il est fort probable que la vallée du Kara-Lom deviendra bientôt le théâtre d'une grande bataille décisive."

Le résultat d'un autre télégramme que les Russes ont évacué Gagova et se sont repliés sur Polomarka. Le correspondant du Times à Bucharest dit que les Turcs et les Egyptiens les y ont poursuivis. S'il faut s'en rapporter aux bulletins turcs, les troupes ottomanes ont franchi le Lom et sont arrivées aux environs d'Obirteni, tandis qu'un autre corps turc a traversé le Kara-Lom à Polomarka. Ces troupes semblent opérer contre Biela, mais elles mettent en danger toute la campagne des Russes à l'est de la Jantra, ainsi que les communications avec Tirnova.

MÉCONTENTEMENT DANS L'ARMÉE RUSSSE. Londres 6 septembre.—Le correspondant du Daily News à Bucharest signale un grand mécontentement dans l'armée russe au sujet de l'incapacité de l'état-major russe et particulièrement du général Levisky, qui remplit les fonctions de chef d'état-major. L'homme vers lequel tous les regards sont maintenant tournés est le général Dragomiroff, qui est blessé trop grièvement pour commander sur le champ de bataille, mais non assez pour l'empêcher de prendre la direction de la campagne. Le mécontentement est fortement accru par la nomination du prince Charles, un étranger sans expérience militaire, au commandement d'une armée active devant Plevna.

FAITS DIVERS.

SOMMAIRE DE LA PREMIÈRE PAGE.—Félicitation: Martyr d'un Secret, (à suivre).—Touchons-nous à la fin du monde? (à suivre).

LE PÉLERINAGE DE DEMAIN.—Pour la plus grande commodité des pèlerins, le départ du vapeur Eugénie aura lieu à 5 heures et 23 minutes. Les Révérends Pères Oblats ont organisé ce pèlerinage de manière à ce qu'il se fasse dans tout le confort possible, et ne rencontre aucune difficulté pour accoster le quai de Ste Anne. La messe se dira à 7 1/2 heures, deux des Révérends Pères Oblats accompagneront les pèlerins; et, dans l'après-midi, il y aura sermon, bénédiction du Saint Sacrement et vénération des reliques de Ste Anne. Nous avons le plaisir d'annoncer que la Bande de St. Sauveur, ayant offert généreusement son concours pour la circonstance sera à bord du vapeur et rejoindra les pèlerins de ses plus beaux airs. L'Eugénie quittera Ste Anne, à 4 heures pour être de retour à Québec vers 6 heures.

On n'aura pas oublié que le but du pèlerinage est de demander à la Bonne Ste Anne qu'elle nous préserve des fièvres typhoïdes et de toute maladie contagieuse.

SOCIÉTÉ ST. JEAN BAPTISTE DE MONTRÉAL.—Nous apprenons avec un bien vif plaisir l'arrivée en cette ville demain à 7 A. M. par le vapeur Canada, de la Société

St. Jean Baptiste de Montréal. Le comité de Régie de la Société St. Jean Baptiste de Québec, doit lui présenter une adresse de bienvenue à l'arrivée du bateau.

La Société St. Jean Baptiste de Québec invite ses membres et tous nos concitoyens à se rendre à l'arrivée et au départ des excursionnistes au quai Napoléon.

De départ aura lieu à 5 heures P. M. COMMUNIQUÉ.

—La Grippe des chevaux sévit à Ottawa. Un citoyen en a perdu plusieurs par cette maladie.

—Le Grand Moulin de M. Rochester à Ottawa doit être fermé ces jours-ci, laissant environ 80 hommes sans ouvrage.

LE CHAMPION DES MEURTRIERS.—John Wesley Harden, connu en Floride sous le nom de John Swain, et pour l'arrestation duquel la législature du Texas a offert \$4,000 de récompense, a été arrêté hier dans un train de chemin de fer, au départ de Pensacola. Une vingtaine de coups de feu ont été échangés avant que les officiers aient pu se rendre maître de lui, et un de ses amis, nommé Mann, qui était à son côté, a été tué.

Harden, alias Swain, a commis vingt-sept meurtres. Sa dernière victime a été le shérif du comté de Comanche [Texas].

—L'étude trop prolongée, les soucis, les fortes émotions font souvent blanchir les cheveux de personnes toutes jeunes encore. Mais il est facile de remédier à cet inconvénient en faisant usage du "Régénérateur Parisien des Cheveux de Luby" dont les bienfaisants effets ont été constatés par des milliers de personnes. Ce remède puissant est, en même temps, un article de toilette des plus agréables. A vendre chez tous les pharmaciens.

JOHN. E. BURKE. 2 Rue Fabrique.

LES RÉCOLTES EN RUSSIE.—Nous recevons des renseignements assez intéressants sur l'état des récoltes en Russie. Le froment a eu de très-bons résultats dans la Podolie et la Bessarabie. Déjà des quantités assez importantes ont été dirigées par chemin de fer sur Königsberg, entrepôt du commerce des céréales avec l'Angleterre.

Mais dans les provinces de la Baltique et dans l'intérieur de la Russie, notamment dans les gouvernements de Volhynie, de Minsk et de Lublin, les céréales d'hiver ont été très-désavantageuses; toutefois le lin, le chanvre et les pommes de terre se présentent dans de meilleures conditions.

En résumé, dans vingt-huit gouvernements, la récolte est assez satisfaisante, et plus que médiocre dans les autres.

—Les élégants de Londres ont fait une nouvelle tentative pour s'affranchir de la monotonie du costume moderne en ce qui concerne les hommes. Ils ont essayé de remplacer, dans les soirées de la saison, l'habit noir par des habits bleus, verts ou même lilas.

Ce n'est pas la première fois qu'on essaye de secouer le joug du sifflet d'ébène. Il y a quelques années les chroniqueurs du high-life annonçaient que dans plusieurs cérémonies, telles que mariages, bals de gala, des raffinés s'étaient montrés en habit bleu à boutons de métal et en pantalon gris. Les insurgés ne tardèrent pas à battre en retraite.

CHINOISERIES.—Une dizaine de Chinois ont comparu la semaine dernière devant le commissaire des Etats-Unis Shields, à New-York, pour répondre à l'accusation, les uns de vendre des cigares sans avoir de licence, les autres de vendre des cigares autre part qu'à l'endroit précis désigné par leurs licences. Ces délits étant de peu de gravité, et provenant plutôt de l'ignorance des inculpés que de leur mauvaise volonté, ils ont été acquittés, à l'exception de Ohn Fee qui, ayant déjà été arrêté il y a un an pour une contravention semblable, a été retenu à défaut de \$500 de caution en attendant son jugement.

Un des prévenus John Ah Que, qui servait d'interprète pour ses camarades, a dit qu'il était garçon d'hôtel de son état, et qu'il a employé à Saint-Louis, à la Nouvelle Orléans et en Californie, mais qu'étant depuis longtemps sans place il s'était mis provisoirement à vendre de cigares pour ne pas mourir de faim, et que s'il n'a pas pris de licence c'est par impossibilité absolue, attendu qu'il n'a jamais eu à sa disposition un capital excédant 50 cents. Il a été acquitté.

Le seul autre incident à noter a été fourni par Ah Fat. Il a gardé un air contrit pendant son interrogatoire, mais sitôt son acquittement prononcé il s'est éloigné d'un air joyeux, et arrivé à une distance sûre de l'officier de police qui l'avait arrêté, il s'est retourné et lui a fait une grimace indescriptible. Toute l'assistance a éclaté de rire à la vue de ce visage de magot chinois, et Ah Fat s'est sauvé laissant l'officier pâle de colère.

—Un horrible découverte vient d'être faite près de San Antonio (Texas). Depuis quelque temps un puits très-profond, situé à quinze milles de la cité, était l'objet de quelques commentaires. Il s'en dégageait des odeurs qui éveillaient des soupçons et la police en fut informée.

On découvrit bientôt que ce puits était rempli de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants, horriblement mutilés. Les uns avaient été tués à coups de couteau et les autres à l'aide d'armes à feu.

Dans une maison située aux environs et habitée seulement par une vieille femme on découvrit une grande quantité de bijoux et autres objets de valeur, et, en outre, une somme de 15,000 dollars. La vieille femme, interrogée, dit que cet argent appartenait à son fils. Une enquête est ouverte.

—Le "COURRIER DU CANADA," qui se publie maintenant tous les jours, est en vente chez M. J. A. Langlois, libraires, Saint-Roch, et chez M. J. Darveau, tabacniste, rue et faubourg St. Jean, No 264.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallees CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1877-ARRANGEMENT D'ETE.-1877

Table listing shipping routes and schedules for the Allan Line, including destinations like Sardinian, Circassian, and others.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL. Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC chaque SAMEDI...

QUEBEC

Table showing arrival and departure dates for various shipping lines from Quebec.

Prix du Passage de Québec: Chambres, Entrepont, Intermédiaire.

LIGNE DE GLASGOW

Partiront de Glasgow, chaque MARDI et de Québec, le JEUDI. Devront partir de Québec...

Taux du Passage de Québec. Cabine, Intermédiaire, Entrepont.

On ne peut retenir des chambres si on ne paye d'avance. Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté.



MONTREAL

Le nouvel Hôtel Richelieu n'est plus l'ancien établissement que tous les Canadiens-Français ont visité pendant quarante ans.

LES PRIX SONT MODÉRÉS. Toutes les personnes qui ont visité l'hôtel, s'accordent à reconnaître les avantages et chaque peut s'en convaincre en y faisant une visite.

CIGARES ! CIGARES !!

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il vient de prendre des arrangements qui le font devenir le dépositaire des principales manufactures de CIGARES DE LA HAVANE...

ARRIVÉE !! ARRIVÉE !!

UN nouvel APPROVISIONNEMENT D'EAU MINÉRALE de la CÉLÈBRE SOURCE ST. LEON.

Nouvelles MARCHANDISES

Printemps et J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

INFORMENT respectueusement leurs nombreux pratiques et le public qu'ils viennent de recevoir la plus grande partie de leurs importations de Printemps et d'été...

DÉPARTEMENT DES DAMES.

Étoffes à Manteaux [matelassés], Étoffes à Robes [grande variété], Soies de couleur nouvelles [en patrons]...

JOS. HAMEL & FRÈRES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS !

Draps, Casimirs, Serges, Tweeds Anglais et Écossais, Tweeds Canadiens, Draps de fantaisie pour habits...

JOS. HAMEL & FRÈRES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

Deux Tailleurs très-expérimentés sont attachés à ce Département et toutes commandes pour Habilllements seront exécutées avec le plus grand soin...

Tapis, Rideaux, Prelarts.

Tapis Bruxelles, Tapis Tapissierie, Tapis de Velours, Tapis Écossais, Tapis Feutre, Tapis Manille, Tapis Escaliers, Tapis Canadiens [tout de Laine], Tapis Américain [Union]...

Damas de Soie, Damas de Laine, Rideaux de Point, Point pour Rideaux [à la verge], Corniches en cuivre, Repps pour Rideaux, Franges pour Rideaux, Glands pour Rideaux, Tapissierie, etc., etc.

—AUSSI— Pôles en cuivre de 12 pieds avec anneaux. Un ouvrier expérimenté est attaché à l'établissement pour coudre, poser les Tapis, Rideaux, Corniches, etc., etc.

JOS. HAMEL & FRÈRES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

COTON JAUNE

Table listing prices for yellow cotton and shirting.

SHIRTING (Horrockses)

Table listing prices for shirting.

COTON BLANC (Shirting Américain)

Table listing prices for white cotton.

—AUSSI— Couvertures de Laine, Sacs de voyages, Parapluies, Cannes, Étoffes à Soutanes, Ornaments d'Églises, Encens, Galons et Glands d'or.

Qu'un seul prix

ESCOMPTE AU COMPTANT J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

Qu'ébéc, 18 Mai 1877.

L. BROUSSEAU, Imprimeur et Éditeur Propriétaire

—DU— "CO RR IER DU CANADA." No. 9, Rue Buade, Haute-Ville. QUEBEC.

IMPORTATEUR DE CIRE, CÉRGE, ETC.

—ET— Fournisseurs des Fabriques,

Impressions de toutes Especes, tel que: TÊTES DE COMPTES, MEMORANDUMS, CARTES DE VISITE, RAPPORTS, CHÈQUES, et BILLETS, PLACARDS, AFFICHES, DRAFTS, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTE DE PRIX, MONOGRAMMES, CARTES D'AFFAIRES, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, Etc., Etc.

On exécutera pour Avocats :

BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, DECLARATION SUR COMPTES, DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE, SUBPENA, AFFIDAVIT, INSCRIPTION, INVENTAIRE DE PRODUCTION.

Pour Notaires :

BLANCS DE BILLETS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRATS DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTET, D'OBLIGATION, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRET APRES, JUGEMENT, BREF DE SAISIE-GAGERIE, PROCES-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MÉMOIRE DE FRAIS, ETC.

Pour Huissiers :

BLANCS DE PROCES-VERBAUX DE SAISIE, BLANCS D'AVIS, ETC., ETC., ETC.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute l'attention et seront exécutés sans délai.

Qu'ébéc, 18 Mai 1877.

ATTENTION ! ATTENTION !!

BEAU, SOLIDE ET SURTOUT A BON MARCHÉ !

Meubles de toutes Sortes, Au nouvel Etablissement de la Rue St. Paul, BLOCK RENAUD, No. 26.

DEPOT DE LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE STE. JEANNE DE NEUVILLE ; Offerts à la compétition publique à des prix très-réduits. Un escompte libéral est offert aux marchands de la campagne.

P. L. MARCOTTE, Agent, Québec, 11 Mai 1877.—Jan.

Propriétés à Vendre.

1° Un emplacement de 47 pieds de front sur 58 pieds de profondeur, situé au coin des rues St. Joseph et St. Anselme, St. Roch, avec maison en bois lambrissée en brique, à 2 étages et hangar en bois à 2 étages.

2° Un emplacement de 60 pieds de front sur 59 pieds de profondeur, situé à Lévis, avec maison en bois à 1 étage. Pas de rentes de terrains sur 2^{es} lot. Conditions libérales. S'adresser à LOUIS LESSARD, Sec. Trés. Soc. Cons. Permanente, Québec, Québec, 11 Mai 1877.

Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

STEAMERS PARTANT des PLACES D'EAU POUR QUEBEC ET FAISANT LE TRAJET LE JOUR.

POUR accommoder les familles revenant du pas du fleuve, les bateaux partiront aux heures suivantes pour Québec : JEUDI, le 30 août, le Saint Laurent, laissera la Rivière-du-Loup à 7 heures A. M., et la Malbaie à 10.30 heures A. M.

VENDREDI, 31 août, l'Union laissera la Malbaie à 8 heures A. M. JEUDI, le 6 septembre, le St. Laurent laissera la Rivière-du-Loup à 7 heures A. M., et la Malbaie à 10.30 A. M. Arrivant à Québec pour le départ du vapeur pour Montréal.

Pour toute autre information s'adresser au bureau de la compagnie, quai St. André, A. GABOURY, Secrétaire, Québec, 24 août 1877.

Encre ! Encre !!

—A LA— Librairie DERY, 40, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

GRAND assortiment d'Encre reçu dernière ment. Encre noire et différentes couleurs. Encre à copier, noire, bleue-noire et violette-noire.

Encre Carmin, violette, bleue et rouge, Manufacture de G. Toiry, N. Antoine Père et fils, Stephens, Malkden, Cochran, etc., etc. Bouteilles et Cruches de toutes grandeurs jusqu'à 2 gallons.

Aussi nouvellement reçu, un grand assortiment de Livres de Prières, couverts en Ivoire, chagrin, cuir de Russie, velours, caoutchouc Basane, etc., etc. Livres de Mariage richement reliés avec Écrin, Chapelets en nacre de Perle, Ambre, Coco guiloché, etc etc., montés en argent.

Articles de Bureaux en grande quantité Papiers, Enveloppes et de toutes les sortes. Livres Blancs pour comptes registres etc. de toutes les grandeurs. Livres et Presses à copies. Encriers des genres les plus nouveaux. Aussi Huile de lère qualité à vendre au gallon, cire, cerges etc., etc. Escompte libéral accordé pour le gros. I. P. DERY, Libraire, 40 Rue St Pierre Basse-Ville, Québec, Québec, 2 Août 1877.

Importations Françaises.

Eau de Cologne JEAN MARIE FARINA. LE MONA BOUQUET. Triple extrait de Jacky Club de L. T. Pivert. " " Magnolia " " " Mille Fleurs " " " Violette " " " Santales " " Essence de Bourquet, etc., etc. Eau de Fleurs d'Orangers. Huile et Pommes Philocome, Palma Christi, Eau Dentifrice, Vinaigre de Toilette, Lait Antépithique, Alcool de Menthe, Savon d'odeur, En gros et en détail

J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT, 58. Québec, 12 Juillet 1877.

Eugene Hamel, ARTISTE-PEINTRE,

INFORME les amateurs des Beaux Arts et Messieurs les Cures, qu'il a transporté son atelier au No. 12, rue Ste. Anne, Place d'Armes, au 2^e étage de la maison du Journal de Québec, où il sera prêt à exécuter toutes commandes de tableaux d'églises, de portraits, d'après nature en couleur à l'huile. —AUSSI— Portraits au crayon d'après nature et d'après photographie à des prix très-modérés. Québec, 6 Avril 1877.

M. Ed. Dolbec, Autrefois de la maison McCAGHEY & DOLBEC et représentant aujourd'hui la Maison Renaud & Cie.,

Invite respectueusement le public et ses amis, tant de la ville que de la campagne, à venir visiter son établissement au NO. 24, RUE SAINT-PAUL.

BRANCHES D'AFFAIRES : ARGENTERIE.—Service à thé, Huiliers, Pots à l'eau, Corbeilles, Objets de fantaisie, etc. PAIENGE.—Services à dîner et à déjeuner. Sets à toilette en pierre et porcelaine, BOLS A LAIT. VERRE.—Lampes, Pots à l'eau, Sets de table, Bœaux, Verres, Chemises, etc. POTERIE.—Jarres et Cruches de toutes grandeurs, Pots à café, etc., en gris de Bristol. VITRES.—Un assortiment complet de belles vitres et en bien bon ordre.

LAMPES.—Depuis 2 jusqu'à 12 lampes, toutes d'un nouveau patron et artistiquement travaillées. HUILE DE CHARBON.—En quarts et en caisses de 5 gallons à l'usage des familles. —AUSSI— PLATS, BASSINS et ASSIETTES en fer blanc Québec, 4 Juillet 1877. —3 mai 1876—

A vendre à très-bas prix

LOT DE TUYAUX DE CHAUDIERES, de 9 à 18 pouces de diamètre, et de 16 à 20 pieds de long, pouvant servir de cheminée pour maisons, moulins ou manufactures. S'adresser à ANT. ROUSSEAU, Jr., Ingénieur mécanicien, Rue St. Charles, No. 36, Québec, 18 Mai 1877.—3m. 392

CONDITIONS

—DU— Courrier du Canada. Prix de l'Abonnement (EDITION QUOTIDIENNE) CANADA—Un an \$6.00 do Six mois 3.00 do Trois mois 1.50 ETATS-UNIS D'AMERIQUE Un an 4.00 do Six mois 2.00 do Trois mois 1.50 ANGLETERRE..... Un an 25s stig do Six mois 10 " do Trois mois 6 " FRANCE..... Un an 50 Francs do Six mois 25 " do Trois mois 15 "

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous50 cents Pour chaque insertions subséquente 12 1/2 " Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes, RECLAMES :—20 cents la ligne.

Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIETAIRE, NO. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR L EGER BROUSSEAU Editeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec